



→ **Concours de recrutement au titre de l'année 2016**

→ **Diplôme : Technicien spécialisé en Topographie**

→ **Epreuve écrite du 08 octobre 2016**

Durée de l'épreuve : 3 heures

SUJET AU CHOIX (12 points) :

Choisissez l'un des deux sujets suivants :

• **Sujet n°1 :**

Il est question de réaliser un complexe immobilier équipé de voirie, réseaux divers et espaces verts. Il sera constitué de quelques équipements administratifs, un lotissement économique, un lotissement de villas, des lots pour immeubles et des commerces.

Parmi les phases de réalisation de ce projet : la densification du réseau de rattachement, l'établissement d'un plan coté du terrain, l'implantation des composantes du projet, la constitution des dossiers cadastraux et l'éclatement des titres fonciers pour les lots et les parties privatives en copropriété.

Développer en détail les étapes de réalisation de chacune de ces phases, tout en précisant les équipements à utiliser, les procédés à mettre en œuvre et la nature des documents à produire.

• **Sujet n°2 :**

Le développement des nouvelles technologies a permis de changer considérablement les méthodes d'acquisition et de traitement des données topographiques du terrain. Dans ce contexte, décrire les principales innovations en matière d'instruments, de procédés et de méthodes de levé mis en œuvre actuellement dans les domaines de la topographie et de la photogrammétrie.

QUESTIONS (8 points) :

Question n°1 (2 points):

Comment on détermine la contenance d'une propriété foncière numériquement et graphiquement ? Appuyer votre réponse par des formules et des schémas.

Question n°2 (2 points):

Définir le point nodal, quel est son utilité dans un levé topographique ?

Question n°3 (2 points):

Définir la hauteur orthométrique, la hauteur ellipsoïdale et l'ondulation du géoïde. Illustrer votre réponse par un schéma et écrire la relation liant ces trois notions.

Question n°4 (2 points):

Définir un système de projection cartographique et citer les projections cartographiques adoptées au Maroc.